

Si ce mail est incomplet ou illisible, [cliquez ici](#)

Invitation à la presse



Secrétaire de rédaction: A. Depret

uvcw.be

Echange d'informations - Primes Copernic: les zones de police organisent leur défense en justice

L'UVCW invite les Bourgmestres - Présidents des zones à une réunion d'échanges

**Le lundi 14 février 2011 à partir de 9h30
Point-presse à 11h30
Moulins de Beez, rue Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)**

Un jugement du Tribunal de première instance de Bruxelles, survenu récemment, condamne l'Etat belge au calcul et au paiement rétroactif de la "prime Copernic" pour les centaines de requérants, membres de la police fédérale et locale, affiliés au syndicat Sypol (Syndicat de la Police belge). A l'heure actuelle, l'Etat a décidé d'interjeter appel de cette décision.

Selon ses précédentes déclarations, la Ministre de l'Intérieur renverrait aux 196 zones de police pour ce qui concerne le paiement rétroactif, sur 6 années, de ladite prime aux 27.000 policiers locaux, pour un montant total d'environ 265 millions d'euros. Ce qui est bien sûr inacceptable pour l'Union des Villes et Communes de Wallonie et ses associations sœurs bruxelloise et flamande.

Il apparaît qu'en ce début d'année, la plupart des associations syndicales ont cité à comparaître tantôt l'Etat fédéral, tantôt les zones de police elles-mêmes. Ainsi, de très nombreuses, voire toutes les zones de police du pays, vont rapidement devoir organiser leur défense en justice.

Dans ce cadre, l'Union des Villes et Communes de Wallonie invite les Bourgmestres-Présidents des zones de police de la Région wallonne à participer, en compagnie de leur avocat, à une réunion d'échange d'information sur les actions en justice dans le cadre de ce dossier crucial.

L'UVCW invite la presse à assister à un point-presse à l'issue de celle-ci.

Pourriez-vous nous confirmer votre présence au **point-presse à 11h30** en répondant à ce mail?

Pour tous renseignements : Alain Depret, Attaché de presse: 081/24.06.40 – 0472/32.59.39.